COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Séance du 28 septembre 2023

Procès-verbal des délibérations

Membres en exercice présents ou représentés :

Membres de droit
Gilles BEDOUX Vice-Président Formation et Vie Universitaire

Collège A des enseignants-chercheurs et enseignants :
Christine PETR, Marie-Christine MICHAUD
Nathalie BOURGOUGNON donne procuration à Marie-Christine MICHAUD, Gilles DURRIEU donne procuration à Gilles BEDOUX, Tahar LOULOU donne procuration à Christine PETR

Collège B des enseignants-chercheurs et enseignants :
Olivier ARDOUIN, Angélique MARTIN
Régis FLEURQUIN donne procuration à Olivier ARDOUIN, Jean-Baptiste BRUNEAU donne procuration à Angélique MARTIN, Laurence MOLINERO donne procuration à Olivier ARDOUIN

Collège des BIATSS :
Thierry GOURDEAUX
Hélène TANGUY CORVEN donne procuration à Thierry GOURDEAUX, Karen LE DESSERT donne procuration à Marie-Christine MICHAUD, Roseline LE SQUERE donne procuration à Thierry GOURDEAUX

Collège des personnalités extérieures :
Claire BOEDEC donne procuration à Angélique MARTIN, Dominique JESTIN donne procuration à Christine PETR, Christine LE STRAT donne procuration à Gilles BEDOUX

Collège des usagers :
Dorian GABORY, Noé PREVILLE-TOGNETTY, Apolline THEUIL
Pascaline NOVEMBRINO donne procuration à Dorian GABORY

Membres invités :
Anne ELAIN, vice-présidente Vie de campus, en charge de la santé, du handicap et de la politique documentaire ; Catherine KERBRAT-RUELLAN, vice-présidente Relations Académiques et Relations Lycées-Université

Directeurs de composantes :
Anne-Sophie LAMBLIN GOURDIN, Doyen de la Faculté DSEG ; Laurent DANIEL, Doyen de l'UFR LLSHS ; Guy GOGNIAT, Doyen de la Faculté SSI ; Elena LEROUX, Directrice adjointe de l'ENSIBS ; Xavier TRIPOTEAU, Directeur de l'IUT de Vannes

Autres membres invités :
Emilie BOUVRAND, Directrice du Service Universitaire de Pédagogie ; Laurence BREYAULT, Directrice de l'Enseignement, Directrice du Centre de Langues ; Régis FERRON ; Marie-Laure HABRANT, Chargée des affaires administratives et financière de la Direction de l'Enseignement ; Thierry HUITEL, Directeur du Crous Vannes ; Delphine LE GALL, Directrice Culture et Vie des Campus ; Anne-Sophie LE MOING, Responsable de la scolarité centrale ; Claire SALLIC, Directrice de la Vie Etudiante et des Campus ; Morgane VARY, Chargée du suivi des affaires administratives et financières DVEC

Le quorum étant atteint (19 votants dont 12 procurations) la séance est ouverte à 14h30.

1- Actualités

1.1 Rentrée 2023/24 : Point sur les effectifs à la rentrée universitaire 2022-2023

Gilles BEDOUX informe que le nombre d'alternants progresse de manière conséquente avec 62 formations concernées et près de 1 600 alternants en cette rentrée 2023, contre 30 formations et 600 alternants en 2016. Les inscriptions sont en baisse dans les masters de l'UFR LLSHS mais en hausse dans les masters des UFR SSI et DSEG. Il est constaté une diminution dans les licences des trois UFR (- 225 inscriptions) mais celle-ci est compensée au niveau de l'UBS par l'augmentation des effectifs dans les BUT par rapport aux effectifs BUT + Licence Professionnelle de l'année dernière, avec 284 inscriptions supplémentaire (dont 50 dans le nouveau BUT1 GACO). L'ENSIBS recense une augmentation de 21 % des inscriptions en titre d'ingénieur à Lorient (notamment grâce à l'ouverture du titre d'ingénieur Génie énergétique et génie électrique et à l'ouverture de deux formations en apprentissage en 5ème année : Génie civil et mécatronique). Enfin, Gilles BEDOUX évoque la seconde rentrée de la licence Sciences pour la santé créée dans le cadre de l'universitarisation des formations paramédicales.

1.2 Nouvelle plateforme de candidature mon master

Gilles BEDOUX indique que l'UBS proposait 958 places en M1 sur le site MonMaster pour la rentrée 2023 pour un total de 40 parcours de master. L'UBS a reçu 8 018 candidatures contre 3 847 candidatures en 2022, avec une grande disparité en fonction des formations et un taux de pression variant de 0,38 à 27,40 candidats/place. Le master mention Droit a eu moins de candidats que les années passées alors que les mentions Gestion des ressources humaines, Marketing vente et Métiers du livre et de l'édition ont bénéficié de cette plateforme nationale. Malheureusement, le master mention Arts, lettres et civilisations n'a pas rencontré son public. À ce jour 651 places sont pourvues (hors redoublants ou recrutement en reprise d'études) et il reste encore 45 candidats en recherche d'un contrat d'alternance.

Anne-Sophie LAMBLING GOURDIN reconnaît que le master de Droit a eu moins de candidats que les années passées mais il faut savoir que les étudiants en Droit avaient l'habitude de déposer jusqu'à 30 candidatures. Or, cette année, les étudiants en Droit ont été restreints dans leur choix puisque la plateforme limite le nombre de vœux. Les masters en Droit sont donc toujours autant attractifs. Il s'agit simplement de la configuration de la plateforme qui change les pratiques des étudiants.

Gilles BEDOUX reconnaît que le master de Droit privé reste énormément plébiscité. Un travail est mené actuellement pour améliorer la plateforme et l'objectif est que la phase complémentaire soit directement intégrée, ce qui n'était pas le cas cette année puisque les universités avaient dû lancer leur propre phase complémentaire durant l'été.

1.3 Dispositif de contrat pour la réussite étudiante (ConPeRe)

Gilles BEDOUX donne la parole à Catherine KERBRAT-RUELLAN afin qu'elle présente ce point.

Catherine KERBRAT-RUELLAN s'aperçoit que le contrat ConPeRe est de plus en plus pris en main par les étudiants, ce qui signifie que l'information passe correctement. Au 26 septembre 2023, elle comptabilise 1 489 contrats initialisés par les étudiants dont 1 108 contrats remplis à 100 % (contre 730 en 2022) et 179 contrats remplis à 75 % (contre 195 en 2022). 76 étudiants ont déclaré dépendre d'un régime spécial d'études, soit 5 %. En revanche, seuls 263 directeurs d'études les ont remplis à 100 % et 241 directeurs d'études à 75 %. Le nombre d'étudiants cible de L1 à L3 est de 3 540 alors que le nombre de contrats terminés est de 118 à ce jour.

Gilles BEDOUX estime que la signature de ce contrat pédagogique est un acte important pour un étudiant qui entre à l'université. Les trois facultés proposent un tutorat organisé et ce contrat matérialise un acte de suivi individualisé au sein d'une composante.

1.4 Retour sur les Welcome Deiz,

Apolline THEUIL fait état de retours plutôt positifs de la part des étudiants. Les Welcome Deiz étaient organisés sous un format « village » où il était facile de déambuler pour rencontrer les services, les associations, etc. Le café des associations a permis à de nombreux étudiants de se renseigner sur les associations de l'UBS, et celles-ci ont pu, en retour, recruter un certain nombre d'étudiants souhaitant s'engager dans la vie associative. Par ailleurs, quelques étudiants ont émis la remarque du manque de food trucks sur le site de l'évènement.

Anne ELAIN a pu constater que les étudiants étaient massivement présents et elle trouve ce format plutôt positif par rapport à ce qui était mis en place les années précédentes.

Apolline THEUIL ajoute que l'idée de la brocante a été très appréciée par les étudiants. Il serait judicieux que la collecte d'objets se fasse vers mars ou avril afin que leur offre aux étudiants, au mois de septembre suivant, soit plus conséquente et variée.
Claire SALLIC souligne que les étudiants sont restés plus longtemps sur site par rapport aux années précédentes. Les transats et les parasols ont été particulièrement plébiscités. Elle remercie toutes les équipes qui ont participé à la bonne tenue de cette journée. Elle annonce que la préparation de la prochaine édition sera lancée dès le mois d'octobre pour bien anticiper les choses.

Gilles BEDOUX souhaite aussi remercier les directrices et directeurs de composante qui ont libéré les étudiants lors de cette journée, ce qui a engendré une augmentation de la fréquentation.

2- Informations

2.1 Planning et thématiques des CFVU 2023/24

Gilles BEDOUX donne la parole à Laurence BREYAULT afin qu'elle présente ce point.

Laurence BREYAULT détaille le calendrier prévisionnel des CFVU pour l'année 2023-2024 :

- Jeudi 28 septembre 2023 à 9h à Vannes
- Jeudi 7 décembre 2023 à 9h à Lorient
- Jeudi 1er février 2024 à 14h à Vannes
- Jeudi 11 avril 2024 à 14h à Lorient
- Jeudi 13 juin 2024 à 9h à Vannes
- Jeudi 11 juillet 2024 à 14h à Lorient (élections)

Elle explique que le planning est un outil de pilotage pour les directrices et directeurs de composante en vue de leurs conseils de composante, de façon à programmer les bonnes thématiques à examiner avant les CFVU. Cette programmation paraît la plus raisonnable pour traiter les sujets. Ce document est aussi diffusé aux responsables administratifs de composante et aux responsables de scolarité pour que chacun programme comme il convient ~~faut~~ les différentes thématiques.

2.2 Retour sur la grande enquête vie étudiante

Gilles BEDOUX donne la parole à Anne ELAIN afin qu'elle présente ce point.

Anne ELAIN rappelle que cette enquête a été réalisée en fin d'année dernière auprès des étudiants de l'UBS sur leurs conditions de vie et d'études sur les campus. Cette enquête quantitative a été réalisée par l'Alliance Universitaire de Bretagne (AUB) dans le cadre d'une démarche préalable à la construction du schéma directeur de la vie étudiante. L'AUB a bénéficié de l'accompagnement d'un cabinet conseil. En termes de méthodologie, l'enquête a été réalisée par internet du 13 octobre au 18 novembre 2022. Les thématiques interrogées sont les grands items de la vie étudiante : le logement, la mobilité, l'emploi, les ressources, la restauration, la vie étudiante, la pratique d'activités physiques et sportives, culturelles, l'engagement associatif, les espaces de travail et de

détente, la communication et l'appréciation de la ville d'études. Le taux de répondants a été 10,5 %, soit 3 748 étudiants dont 1 853 de l'UBS. On trouve 64 % d'étudiantes, 76 % de niveau licence, 67 % en formation initiale et 38 % d'étudiants boursiers.

81 % des étudiants interrogés déclarent qu'ils recommanderaient leur ville d'études à un autre étudiant, mais ils sont moins nombreux à Quimper (76 %) et Pontivy (65 %). Les raisons évoquées sont généralement liées au fait que le cadre de vie est agréable avec notamment la proximité de la mer et qu'il y a une bonne ambiance. 53 % des étudiants qui ont cherché un logement, ~~et~~ affirment avoir rencontré des difficultés lors de cette étape en particulier à Vannes (62 %) et Lorient (60 %). Les étudiants sont principalement logés dans le parc privé. Le loyer médian déclaré par les étudiants est de 400 € par mois, ce qui est à mettre à perspective avec leurs ressources. La ressource médiane est de 560 €, soit un reste à vivre assez limité, et 51 % des étudiants disent avoir un budget mensuel de moins de 500 € par mois. 24 % des étudiants interrogés de l'UBS déclarent exercer un emploi rémunéré et 35 % expliquent que ce dernier est nécessaire pour financer leurs études. Les étudiants salariés se retrouvent principalement dans les UFR (29,3 % à l'UFR LLSHS, 24,2 % à l'UFR DSEG et 20,1 % à l'UFR SSI).

En matière de restauration, 56 % des étudiants interrogés déclarent déjeuner au sein d'une structure de restauration sur leur site d'études (RU, cafétéria etc.) et ce, pour 2 raisons principales : la proximité directe de leur établissement (79 %) et le prix (76 %). Il est à noter que 17 % déjeunent chez eux et 14 % sur leur lieu d'études avec un repas qu'ils ont préparé chez eux. Les étudiants qui ne déjeunent pas dans les restaurants universitaires expliquent que c'est en raison du temps d'attente le midi trop long (62 %) mais aussi de la qualité des repas (43 %), de la durée de pause méridienne (35 %) et du prix des repas (31 %). Deux améliorations en particulier sont demandées sur la restauration : des espaces de repos ou de détente (82 %) et la création d'une salle où ils peuvent manger le repas qu'ils ont préparé chez eux (73 %).

En termes de vie étudiante, 46 % des étudiants déclarent participer à des événements organisés par le Bureau de la Vie Étudiante ou par des associations étudiantes. Dans le cas où ils participent à un événement, ils sont très nombreux à déclarer être satisfaits avec un taux qui ne descend pas en dessous de 88 %. Les étudiants souhaiteraient une semaine d'intégration qui serait banalisée en début de chaque semestre avec des activités sportives ou culturelles. Ils souhaitent également être mieux accompagnés dans les démarches administratives, avoir plus de soirées étudiantes, avoir accès aux évènements étudiants sur leur emploi du temps, qu'un festival soit organisé pour les étudiants de l'AUB, etc. 86 % des étudiants interrogés déclarent travailler chez eux, et le second lieu qui est privilégié est la BU (59 %). Certains étudiants utilisent également les salles de cours quand elles sont libres (36 %). 67 % sont satisfaits des espaces dont ils disposent pour pouvoir travailler. Dans le cas contraire, c'est principalement à cause du bruit ou le fait que les espaces ne sont pas adaptés au travail (38 %), des horaires qui sont jugés comme trop contraignants (35%), ou encore un manque de places. 58 % des étudiants interrogés estiment insuffisants le nombre d'espaces pour se détendre entre les cours.

En termes de santé et de bien-être, 30 % des étudiants interrogés déclarent avoir rencontré des difficultés pour accéder à des services de soins notamment sur Pontivy (41 %). Les étudiants s'estiment en bonne santé pour 84 % d'entre eux. 12,8 % se positionnent entre 1 à 4 sur une échelle de 10 concernant leur bien-être, ce qui constitue une alerte.

En matière d'engagement associatif, 33 % des étudiants interrogés déclarent être engagés au sein d'une association dont 53 % dans une ou plusieurs associations étudiantes. 39 % seraient intéressés pour s'engager au sein d'une association si les actions étaient plus ponctuelles et moins chronophages et 24 % s'il y avait une meilleure reconnaissance de leur engagement. En commentaire, les étudiants suggèrent d'octroyer du temps supplémentaire pour qu'ils puissent s'engager notamment via un aménagement prévu dans leur emploi du temps.

Enfin, 35 % des étudiants déclarent pratiquer du sport en lien avec leur établissement d'études en particulier à Vannes (42 %) et à Lorient (40 %). Ils sont également 61 % à effectuer une activité physique en dehors de leur campus de manière individuelle. 26 % des étudiants estiment qu'ils n'ont pas suffisamment d'équipements sur leur campus en particulier à Pontivy (55 %). 30 % souhaiteraient qu'il y ait plus de créneaux le soir entre 18h et 22h (66 %) ou 22h-00h (22 %). 60 % affirment que le nombre d'activités sportives est suffisant sur leur campus et ce taux est légèrement supérieur à Vannes (65 %). 9 % des étudiants déclarent pratiquer une activité culturelle

sur leur campus. En revanche, 35 % des étudiants interrogés affirment pratiquer une activité culturelle en autonomie. 22 % estiment que le nombre d'activités culturelles et artistiques est insuffisant sur leur campus avec un taux supérieur à Pontivy (57 %). 54 % des étudiants interrogés affirment bénéficier de tarifs réduits via leur établissement pour des visites ou des sorties culturelles. Pour les 46 % qui ne bénéficient pas de ces tarifs, ils sont 83 % à souhaiter que ce soit le cas.

Guy GOGNIAT note que certains sujets vont au-delà de l'UBS et ne relèvent pas de sa compétence. Il aimerait savoir si des actions sont envisagées à ce propos.

Anne ELAIN confirme que le logement et la restauration ne sont pas de la compétence de l'UBS mais, parallèlement à l'enquête, il y a eu une phase de concertation et de rencontre avec les acteurs de la vie étudiante dont le CROUS, les collectivités, le rectorat, etc. Cette phase de concertation permet de travailler plus étroitement avec eux pour améliorer les questions de logement et de restauration.

Guy GOGNIAT sait que la ville de Lorient a la volonté d'accueillir davantage d'étudiants en lien avec l'ouverture de la filière STAPS. Il faudrait que cette volonté se double de la création d'espaces pour aider les étudiants à se loger.

Anne-Sophie LE MOING évoque trois mails d'étudiants ces dernières semaines qui renoncent à leurs études parce qu'ils n'ont pas trouvé de logement. Elle trouve la solution préoccupante car l'UBS a la nécessité d'accueillir ses étudiants si elle veut développer ses formations. Si l'UBS souhaite s'ouvrir à un recrutement plus national, au moyen de la plateforme MonMaster, il faut offrir à ces étudiants la possibilité de loger et ne pas les mettre dans une difficulté sociale.

Gilles BEDOUX espère que la plateforme Parcoursup ne va pas retarder la date de diffusion des résultats, ce qui renforcerait la pression sur la durée de recherche de logement. En tout état de cause, la gouvernance aborde régulièrement ce sujet avec les collectivités. Un projet de 200 logements destinés à la population estudiantine est dans les cartons à Vannes, et des demandes remontent aussi vers les collectivités pour proposer des solutions de logement plus flexibles, en particulier pour les populations d'alternants qui viennent sur site certaines semaines. La ville de Vannes estime le besoin à 450 nouveaux logements par an. Gilles BEDOUX reconnait que le parc de logements est très majoritairement privé, ce qui engendre un coût important pour les étudiants.

Claire SALLIC souligne qu'une plateforme du Centre Régional Information Jeunesse accompagne les étudiants à la recherche de logements et il est important d'envoyer les étudiants vers cette plateforme. Il faudrait aussi que les formations essaient de mieux répartir les périodes de stage et d'apprentissage pour ne pas saturer l'offre de logement à certaines périodes de l'année. Un travail sur l'offre de logement Airbnb est aussi en cours dans les différentes villes.

Thierry HUITEL assure que le CROUS est conscient des difficultés et travaille sur ces problématiques**.** Les résidences sont complètes à Lorient et à Vannes. Des étudiants envoient en permanence des demandes et sont placés sur liste d'attente, le temps qu'un appartement se libère.

Anne ELAIN évoque aussi une problématique particulière concernant les étudiants internationaux puisque leur titre de séjour doit être valide pour espérer avoir un logement en résidence universitaire, ce qui n'était pas le cas les années précédentes.

Claire SALLIC rappelle que deux associations étudiantes s'occupent de ces étudiants internationaux à leur arrivée sur le territoire français et qu'une entraide s'organise pour qu'ils puissent se loger assez rapidement.

Anne ELAIN annonce que le schéma directeur de la vie étudiante sera présenté dans les instances avant la fin de l'année 2023. La V0 de ce schéma a été présenté la semaine dernière aux directeurs de service et aux responsables administratifs et financiers pour avoir un premier temps d'échange et de concertation. Celui-ci a reçu un avis plutôt très favorable et un webinaire sera organisé le 10 octobre à 13h à destination de l'ensemble

des personnels pour avoir un temps d'échange sur cette version, avant l'organisation d'un webinaire à destination des étudiants.

Laurent DANIEL pense qu'il serait intéressant d'organiser une concertation entre toutes les composantes pour réduire au maximum le temps d'attente au restaurant universitaire le midi.

Anne ELAIN confirme que ce point fait partie des actions qui seront proposées dans le cadre du schéma directeur de la vie étudiante car les étudiants se plaignent d'avoir trop peu de temps pour déjeuner. Il est effectivement important de mettre en place un travail concerté avec l'ensemble des composantes sur ce sujet.

Claire SALLIC annonce qu'une réunion sera prochainement organisée sur ce sujet sur le site de Lorient.

Gilles BEDOUX souhaite être pragmatique et avancer rapidement sur ce point en collaboration avec le CROUS dans un but de bien-être des étudiants de l'UBS.

2.3 Intégration des formations de l'Institut de Management de la faculté DSEG dans le réseau des Instituts d'administration des entreprises (IAE), sous la dénomination « IAE Bretagne Sud - École universitaire de management »

Gilles BEDOUX donne la parole à Anne-Sophie LAMBLIN GOURDIN afin qu'elle présente ce point.

Anne-Sophie LAMBLIN GOURDIN explique qu'elle avait déjà eu l'occasion d'évoquer ce sujet en CFVU pour présenter l'enjeu de la candidature. Elle rappelle que les formations en éco-gestion dispensées par les universités sont très concurrencées par des établissements privés, avec de très grandes disparités dans la qualité de l'offre de formation. Le réseau des IAE réunit les écoles publiques de management et le processus pour y rentrer est très sélectif. Après de nombreuses années où le souhait avait été exprimé par les collègues de l'institut de management, la décision a été prise en septembre dernier de déposer un dossier de candidature. Un travail a été mis en place avec les différents niveaux concernés dont la gouvernance de l'UBS, la coordinatrice administrative, la direction de la faculté DSEG, la direction de l'institut de management, les collègues et les services support. Une lettre d'intention a été déposée en février 2023 et acceptée, ce qui a permis d'aller jusqu'au bout du processus de candidature. Le dossier de candidature a été déposé en juin et le réseau des IAE s'est réuni en assemblée générale exceptionnelle début juillet pour étudier la candidature de l'UBS. L'avis a été favorable à une quasi-unanimité. Les formations en éco-gestion de l'institut de management bénéficie de ce label IAE dès à présent. Le travail n'est pour autant pas achevé puisque la condition posée par le réseau des IAE est que l'institut de management sorte de la faculté DSEG pour devenir une composante à part entière avec budget propre intégré. Ce travail de restructuration de la faculté DSEG sera mené cette année pour que l'institut de management devienne la 7ème composante de l'UBS et que la faculté de droit puisse développer ses projets puisqu'elle souhaite ouvrir ses formations à la science politique. Parallèlement, un process de certification des formations de l'institut de management est en cours.

Marie-Christine MICHAUD aimerait savoir si les collègues de la faculté DSEG sont en relation avec les historiens de l'UFR LLSHS.

Anne-Sophie LAMBLIN GOURDIN confirme que des relations se sont nouées avec Angélique MARTIN et Laurent DANIEL pour associer les formations en LLSHS avec le développement de la science politique.

Christine PETR souhaite se faire la porte-parole de l'équipe de l'institut de management qui est extrêmement satisfaite de ce succès. Elle remercie le soutien dont l'institut a pu bénéficier dans cette démarche.

2.4 Bilan 2022/23 des formations en santé

Gilles BEDOUX rappelle que les trois facultés de l'UBS proposent des licences accès santé (LAS) et les étudiants ont aussi la possibilité de suivre le parcours accès santé (PASS) en collaboration avec l'IFPS de Vannes, avec une mineure proposée par l'UBS. Ce dispositif progresse en termes de nombre d'inscrits. 193 étudiants sont

rentrés dans des LAS en 2022-2023 à Lorient (+ 19 par rapport à 2021-2022). Pour autant, seuls 30 étudiants se sont inscrits aux épreuves. 18 étudiants se sont présentés en L2 et il y a eu 1 grande admise en kiné (LLSHS), 1 grande admise en maïeutique (L2 SVT), 1 admis après oral en pharmacie (L2 SVT) et 15 exclus par leurs notes. Il n'y a eu aucune réussite en L1 et en L3. Gilles BEDOUX trouve ces résultats particulièrement décevants et il faut que les choses évoluent. Il y avait moins d'étudiants inscrits sur le site de Vannes mais davantage de réussite. Sur les 45 étudiants inscrits en SVT, 12 ont été admis (en pharmacie, médecine ou odontologie). 2 étudiants de la licence sciences économiques ont été reçus en médecine, ce qui est assez remarquable.

Angélique MARTIN signale que les étudiants rapportent qu'ils ont accès à la plateforme et aux cours mais ne peuvent pas interagir avec l'enseignant, ce qui constitue un problème d'équité entre les étudiants brestois et les étudiants lorientais.

Gilles BEDOUX annonce que les collectivités sont très attentives à ce qui est fait en matière de formation en santé parce qu'elles misent sur cette réforme pour permettre aux étudiants de s'engager dans les études de santé et réduire au maximum les freins. Il n'est pas toujours facile pour les jeunes de se rendre à Rennes ou à Brest pour suivre des études de médecine. Les collectivités font le pari que les jeunes morbihannais qui s'engagent dans ces formations reviennent ensuite exercer sur ce territoire.

2.5 Bilan intermédiaire 2023 du Projet PIA 3 FORMAFLEX

Gilles BEDOUX explique que ce projet vise à développer des unités d'enseignement (mineures) accessibles à distance pour des étudiants qui sont en PASS à l'UBO. Il donne la parole à Emilie BOUVRAND afin qu'elle présente ce point.

Emilie BOUVRAND indique que trois UE sont prévues à l'UBS :
- UE Biotechnologies et Santé : disponible à la rentrée 2023
- UE Maths/Physique appliqués à la santé : disponible à la rentrée 2023
- UE Psychologie de la santé : disponible à la rentrée 2024

La réponse à l'appel à projet a permis d'obtenir le financement des contrats d'auteurs pour les équipes pédagogiques engagées. Il a aussi été question de réaliser un module intitulé « Étudier avec plaisir et efficacité » qui est disponible à tous les étudiants de l'UBS et de l'UBO. Une partie du budget a servi à la réalisation d'un futur studio (le 3ème) audiovisuel situé à la faculté SSI de Lorient. Chaque espace de cours sur Moodle est scénarisé et renvoie les étudiants vers un parcours cohérent. Les étudiants ont accès à un syllabus de cours : objectifs pédagogiques du cours, programme et calendrier, modes d'évaluation des apprentissages, critères d'évaluation, bibliographie. Enfin, un sous-titrage est réalisé pour l'accessibilité numérique à destination des étudiants en situation de handicap.

Gilles BEDOUX annonce qu'il n'est pas inenvisageable que ces unités d'enseignement accessibles à distance soient disponibles, à l'avenir, à un autre public. Les étudiants apprécient d'avoir un petit volume d'enseignements à distance pour faciliter leurs apprentissages, notamment pour ceux qui travaillent par ailleurs.

Laurence BREYAULT ajoute que ce dossier touche à sa fin et qu'un bilan général sera proposé en début d'année prochaine.

2.6 Actions programmées dans le cadre du projet BRIO en 2023/24

Gilles BEDOUX donne la parole à Catherine KERBRAT-RUELLAN afin qu'elle présente ce point.

Catherine KERBRAT-RUELLAN tient à remercier l'ensemble des composantes qui se sont emparées du dispositif, à tous les niveaux. Des étudiants ambassadeurs sont notamment formés pour aller parler de leur diplôme, de leur composante voire de l'UBS de manière générale, au sein des salons pour les lycéens. Un tableau a été transmis aux établissements secondaires, et doit être théoriquement affiché dans toutes les salles des profs des lycées, ce qui permettra à tous les enseignants de connaître les actions qu'il est possible d'organiser avec

l'UBS. Par ailleurs, un calendrier des actions de l'UBS, du lycée à l'université, a été élaboré et les composantes comme les lycées peuvent éventuellement y ajouter leurs propres actions. Les lycéens peuvent venir découvrir les formations qu'ils envisagent de suivre à l'université lors des vacances scolaires puisque les étudiants sont en vacances une semaine contrairement aux lycéens qui ont deux semaines de vacances. Une personne est dorénavant dédiée à l'animation du réseau des étudiants ambassadeurs. Une vidéo de recrutement a été mise sur la chaîne YouTube de l'UBS et sur Instagram, avec plus de 20 000 vues. 53 étudiants ambassadeurs ont été recrutés dont 25 en activités d'ouverture et 28 bénévoles. L'UBS est porteuse d'une action intitulée « l'échange pairs à pairs » et le Service universitaire d'information et d'orientation - Insertion professionnelle (SUIO-IP) a contribué à mettre à jour le site « marentree-ubs.fr » qui est un lieu d'information pour les étudiants qui entrent en première année mais également pour les lycéens qui envisagent de rentrer à l'université. Les établissements d'enseignement secondaire relaient ce message et ce dispositif fonctionne très bien. Catherine KERBRAT-RUELLAN est assez enthousiaste de la façon dont le projet BRIO avance.

2.7 Réponses aux appels à projet (Emerge, Aimes, Cyberskills4all)

Gilles BEDOUX rappelle que l'UBS est engagée dans une réponse à l'appel à projet EMERGE avec des partenaires européens. Le dernier appel a été infructueux étant donné qu'il s'agissait essentiellement d'un appel pour l'élargissement et la consolidation des alliances universitaires européennes déjà existantes. Un nouveau dépôt est prévu en décembre 2023 ou janvier 2024 dans l'objectif de création de nouvelles alliances. Les critères sont les suivants :

- Avoir une stratégie à long terme, conjointe, axée sur la durabilité, l'excellence et les valeurs européennes ;
- Offrir des programmes d'études flexibles centrés sur l'étudiant ;
- Adopter une approche axée sur les défis à relever (Objectifs de Développement Durable) ;
- Avoir une large portée géographique

L'Alliance EMERGE comprend 9 universités européennes dont l'UBS et l'Université Rennes 2. Ce projet est un moteur pour assurer une croissance économique plus équilibrée dans les régions, la cohésion sociale et la compréhension interculturelle, la compétitivité et l'employabilité dans les régions périphériques de l'Europe et au-delà, travaillant avec les communautés et les partenaires pour y parvenir dans un esprit d'inclusion. Il maximisera les possibilités de perfectionnement et créera un environnement permettant d'attirer les talents nécessaires en utilisant des méthodes et des approches fondées sur la recherche et en recourant aux meilleures pratiques. Il faut savoir que l'UBS a déjà des partenaires internationaux très privilégiés par l'intermédiaire des masters Erasmus Mundus.

Anne-Sophie LAMBLIN GOURDIN aimerait savoir si l'UBS se situe toujours dans la phase de candidature.

Gilles BEDOUX explique que l'Alliance a choisi de répondre à la quatrième phase de candidature car ce projet n'a pas été lauréat lors de la troisième phase. La quatrième phase constituera normalement la dernière phase de candidature. Autant la première avait pour but la création d'alliances, autant la deuxième et la troisième renvoyaient à des phases de consolidation et d'élargissement d'alliances existantes, ce qui fait que le projet EMERGE avait très peu de chance d'être retenu. En tout état de cause, il constate une volonté forte de la part de tous les partenaires d'y arriver avec un projet très fédérateur et qui porte des valeurs sur la vie étudiante, les défis de la société, etc.

Laurence BREYAULT évoque ensuite l'appel à projet AIMES (Accueil et intégration de Migrants dans l'Enseignement supérieur). Elle rappelle que le Centre de langues est devenu service commun depuis le 1er janvier 2022. L'UBS, à travers son Centre de langues, a depuis intégré le réseau MenS (Migrants dans l'Enseignement supérieur) en avril 2022. Le Centre de langues a porté au 1er semestre 2023 le projet d'ouverture d'un DU Études Françaises et d'un DU Passerelle pour les étudiants en exil. Ces 2 DU ont ouvert au 1er septembre 2023. Dans ce cadre, le Centre de langues a répondu à un appel à projet AIMES lancé en juin 2023 pour obtenir un financement sur le DU Passerelle et a obtenu une subvention de 8 000 € en juillet 2023. En parallèle, le Centre de langues a intégré le réseau des centres de langues (ADCUEFE) en juillet 2023.

Catherine KERBRAT-RUELLAN précise que de nombreux cours sont mutualisés et il est important que l'UBS remplisse cette mission auprès des étudiants qui se trouvent dans des situations particulièrement difficiles dans leur vie par ailleurs.

Guy GOGNIAT présente l'appel à projet Cyberskills4All qui porte sur le développement des compétences en cybersécurité pour tous. Les formations visées sont les suivantes : BTS, BUT, Licence, Master, Ingénieur, Doctorat, formations certifiantes en micro-certifications. La durée du projet est de cinq mois et démarrera officiellement le 1er octobre 2023. Le budget s'élève à 9 M€ dont 2,6 M€ pour l'UBS, ce qui correspond essentiellement à du financement d'enseignants pour pouvoir mettre en place des unités de formation. Le porteur du projet est l'Université de Rennes. Il regroupe l'UBS, l'ENSTA Bretagne, l'ENIB, Rennes School of Business, le Campus des métiers et des qualifications Numérique et Photonique de Bretagne (CMQe NPC), le GIP-FAR, le Rectorat de Rennes, France Université Numérique (FUN), le Groupe Orange et le Pôle d'Excellence Cyber (PEC). Le projet comprend tout un volet de sensibilisation au niveau des lycées et dans l'enseignement supérieur. L'idée est de créer du contenu pour permettre à chaque élève et étudiant d'avoir une sensibilisation aux enjeux de la cybersécurité. Il s'agit également de former de nouveaux experts dans ce domaine, avec un engagement pour créer de nouveaux parcours de formation, Bac +3 à Bac +5. L'UBS s'est notamment engagée à construire deux nouveaux parcours de formation. 6 financements de thèse sont également prévus pour donner l'opportunité à des doctorants de travailler dans ce domaine afin de se diriger vers des métiers d'enseignants-chercheurs dans le domaine de la cybersécurité. Enfin, des contenus seront créés dans le but d'être commercialisés. Des équipes projets seront prochainement mises en place pour la création des contenus dans lesquelles il y aura, à minima, un enseignant ou un enseignant-chercheur de l'UBS, un ingénieur du Service Universitaire de Pédagogie (SUP) et un CDD LRU CyberSkills4All.

Gilles BEDOUX voit dans ce projet la possibilité pour l'UBS de monter en compétences sur tout ce qui concerne la micro-certification. Il s'agit d'un beau projet qui vient conforter cet axe de formation.

Catherine KERBRAT-RUELLAN s'interroge sur l'insertion d'un collègue qui s'occupe du dispositif BRIO à ce projet.

Guy GOGNIAT répond que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour intégrer les équipes.

3- Approbations

3.1 Validation du PV de la CFVU du 15 juin 2023

Sous réserve de quelques corrections de coquilles, Gilles BEDOUX soumet au vote le procès-verbal de la CFVU du 15 juin 2023.

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	22	**pour :**	**22**
		contre :	**0**
		abstention :	**0**

Délibération n°51-2023

3.2 Offre de formation des partenaires de l'UBS détaillée en mention et parcours pour la rentrée universitaire 2023-24

Gilles BEDOUX donne la parole à Anne-Sophie LE MOING afin qu'elle présente ce point.

Anne-Sophie LE MOING détaille la liste des différentes partenaires de l'UBS qui proposent une offre de formation dont les Facultés Libres de l'Ouest, les Écoles Militaires de Saint-Cyr, le campus GIP ESPRIT, les IFSI, etc.

Gilles BEDOUX soumet au vote la carte des formations des partenaires de l'Université Bretagne Sud pour l'année universitaire 2023-2024, détaillée en mention et parcours.

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	22	**pour :**	**22**
		contre :	**0**
		abstention :	**0**

Délibération n°52-2023

3.3 IUT Vannes : Valorisation de l'engagement étudiant pour les étudiants inscrits en du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) à compter de l'année universitaire 2023-2024

Gilles BEDOUX rappelle que l'UBS porte, depuis deux ans, un projet de reconnaissance de l'engagement étudiant et donne la parole à Xavier TRIPOTEAU afin qu'il présente ce point.

Xavier TRIPOTEAU explique que l'idée est de rentrer dans le cadrage qui avait été défini lors de la CFVU du 15 juin 2023. Un bonus peut être attribué jusqu'à 0,3 point par engagement, avec un cumul possible de plusieurs engagements et une limite à + 0,5 point sur la moyenne de l'année. L'étudiant doit déposer un formulaire de reconnaissance avant le 15 janvier puis réaliser un rapport de synthèse voire un oral dans certains cas. Xavier TRIPOTEAU propose, en séance, d'ajouter à la liste transmise les étudiants qui ont le statut d'artiste confirmé.

Guy GOGNIAT comprend qu'un cadre général a été posé en CFVU et qu'il s'agit aujourd'hui de présenter une adaptation du cadre général pour l'IUT de Vannes.

Gilles BEDOUX répond que chaque composante décide du bonus à attribuer ou de la date du dépôt du formulaire par exemple. Les éléments qui sont inscrits dans la note générale doit être repris et traduits dans le mode de fonctionnement propre à la composante.

Gilles BEDOUX soumet au vote la valorisation de l'engagement étudiant pour les étudiants inscrits en BUT à l'IUT de Vannes, à compter de l'année universitaire 2023-2024.

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	22	**pour :**	**22**
		contre :	**0**
		abstention :	**0**

Délibération n°53-2023

3.4 ENSIBS : règlement des études pour l'année universitaire 2023-24

Gilles BEDOUX donne la parole à Elena LEROUX afin qu'elle présente ce point.

Elena LEROUX indique qu'il s'agit simplement de revoir le point « 13.3 Infraction, plagiat, fraude » du règlement des études de l'ENSIBS.

Gilles BEDOUX soumet au vote le règlement des études de l'ENSIBS pour l'année universitaire 2023-24.

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	22	**pour :**	**22**
		contre :	**0**
		abstention :	**0**

Délibération n°40-2023

3.5 Prolongation de l'année universitaire 2022-23 nécessitant une prolongation des identités numériques jusqu'au 31/12/2023 pour les étudiants de Master 2 Langues étrangères appliquées parcours gestion de projets régionaux et européens (GPRE) dans le cadre du partenariat avec l'Allemagne et la République Tchèque

Gilles BEDOUX indique que le Master GPRE est partagé avec deux autres universités partenaires HS Zwickau en Allemagne et la JU v Českých Budějovicích en République tchèque. Les étudiants font leur semestre 1 de Master 2 en République Tchèque puis au semestre 2 effectuent un stage avec remise de mémoire dont la soutenance se déroule en octobre voire novembre selon le calendrier des deux autres universités partenaires. Les identités numériques des étudiants doivent donc être prolongées jusqu'au 31 décembre 2023. Cela concerne 12 étudiants pour 2022-2023.

Gilles BEDOUX soumet au vote la prolongation de l'année universitaire 2022/23 nécessitant une prolongation des identités numériques pour les étudiants de Master 2 Langues étrangères appliquées parcours gestion de projets régionaux et européens (GPRE).

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	22	**pour :**	**22**
		contre :	**0**
		abstention :	**0**

Délibération n°54-2023

3.6 Modalités de contrôle des connaissances pour l'année universitaire 2023-24

3.6.1 Modalités de contrôle des connaissances de la faculté SSI pour l'année universitaire 2023-24

Gilles BEDOUX remercie les composantes d'avoir remonté leurs modalités de contrôle des connaissances (MCC) et précise que les MCC ont toutes été validées par les conseils de composante.

Guy GOGNIAT indique que l'actualisation des MCC porte sur la forme des contrôles/examens (CC/CT/écrit/oral/durée…) et modes de calcul des résultats (coefficients des matières/UE…) sessions 1 et 2 et précise la durée minimale du stage dans les formations concernées.

Gilles BEDOUX soumet au vote les modalités de contrôle des connaissances de la faculté SSI pour l'année universitaire 2023-2024.

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	22	**pour :**	**22**
		contre :	**0**
		abstention :	**0**

Délibération n°55-2023

3.6.2 Modalités de contrôle des connaissances de la faculté LLSHS pour l'année universitaire 2023-24

Laurent DANIEL indique que les MCC ont été présentées en conseil de composante et n'ont pas fait l'objet de commentaires particuliers. Par ailleurs, il comprend qu'un nouveau système d'évaluation en contrôle continu intégral avec seconde chance est expérimenté à certains endroits et qu'une généralisation est prévue au sein de l'UBS. Il s'interroge sur l'échéance.

Gilles BEDOUX répond qu'il est obligatoire d'avoir une seconde chance mais pas d'organiser une seconde session. La seconde chance est comprise dans la modalité et il faut sortir de ce système de session. L'étudiant est évalué au cours du semestre et il faut lui permettre de se rattraper. La problématique actuelle est que les enseignants et les personnels BIATSS prennent énormément de temps pour organiser la seconde session pour un résultat faible en masse, d'où le lancement de cette expérimentation. Beaucoup de formations ont déjà adoptées le système du contrôle continu intégral mais n'ont pas forcément mises en place la seconde chance. Les retours seront intéressants à partager car certaines équipes pourraient suivre ce mouvement.

Laurent DANIEL s'interroge également sur le passage à l'évaluation des compétences.

Gilles BEDOUX explique que la délivrance des blocs de compétences doit être mise en place. Un travail a été initié par le SUP, la direction de l'enseignement et la scolarité centrale pour apporter aux équipes quelques modalités flexibles sur la délivrance des blocs qui doit être mise en œuvre à partir de la rentrée 2024-2025. L'objectif est de débuter par les licences professionnelles à l'échéance 2024-2025 et d'élargir le dispositif aux autres formations jusqu'en 2027-2028 selon l'avancement des collègues dans la rédaction du référentiel des compétences.

Anne-Sophie LAMBLIN GOURDIN émet une alerte car les collègues de la faculté DSEG ont énormément de travail et il sera difficile de les mobiliser à la fois sur la restructuration de la faculté, la certification pour les collègues de l'institut de management, la réflexion sur l'offre de formation ouverte à la science politique, etc.

Gilles BEDOUX entend l'alerte et c'est la raison pour laquelle l'idée est de venir avec des exemples et de ne proposer que la traduction pour les licences professionnelles durant l'année 2024-2025. L'essentiel est de commencer à amorcer les choses dans des diplômes simples.

Anne-Sophie LE MOING souligne que cette évolution demande aussi du temps humain supplémentaire au niveau de la scolarité. Il y aura en effet davantage de saisies au niveau des notes et des compétences. Il ne faudrait pas minimiser ce temps humain et elle estime que les personnes recrutées aujourd'hui ne suffiront pas.

Gilles BEDOUX propose d'avancer sur ce sujet avec la scolarité centrale**.**

Christine PETR signale que la seconde chance a l'ambition d'être une deuxième chance et d'aider les étudiants dans la mesure du possible. Elle souhaite effectuer un retour d'expérience sur une option de ce contrôle continu intégral où les modalités avaient été conçues et semblaient tout à fait cohérentes. Pour autant, face à un étudiant en difficulté à une certaine période, il peut perdre cette deuxième chance. Elle propose de laisser aux composantes le choix des formations qui peuvent rentrer dans ces logiques.

Gilles BEDOUX soumet au vote les modalités de contrôle des connaissances des mentions de diplômes de la faculté LLSHS pour l'année universitaire 2023-2024.

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	22	**pour :**	**22**
		contre :	**0**
		abstention :	**0**

Délibération n°56-2023

3.6.3 Modalités de contrôle des connaissances de la faculté DSEG pour l'année universitaire 2023-24

Gilles BEDOUX donne la parole à Anne-Sophie LAMBLIN GOURDIN afin qu'elle présente ce point.

Anne-Sophie LAMBLIN GOURDIN ne recense pas de modifications significatives puisqu'on se situe dans le cadre du contrat quinquennal. Les ajustements font suite aux préconisations effectuées en conseil de perfectionnement et ont été validées en conseil de composante. La modification la plus significative apparaît en Master 2 Pratique contractuelle et contentieux des affaires en lien avec le passage à l'alternance. Une modification de maquette concerne le Master Banque, Assurance et Finance durable au niveau d'une UE suite à un recrutement infructueux. Il a ainsi fallu ajuster la maquette en fonction des ressources disponibles en interne.

Laurence BREYAULT annonce que l'UBS a commencé à travailler sur un règlement général des études pour les DU, ce qui fait que l'établissement a validé les modifications proposées concernant le règlement des études du DU Administration territoriale. Pour autant, il y aura certainement des modifications à prévoir pour l'année prochaine. Par ailleurs, elle note qu'il n'y a que des inscrits en formation initiale qui suivent ce DU, ce qui l'interroge. Il faudrait vérifier cette donnée car ils sont d'habitude plutôt minoritaires.

Anne-Sophie LAMBLIN GOURDIN sait que ce DU est une alternative pour les étudiants qui comprennent qu'ils ne pourront pas aller au bout de leur licence.

Gilles BEDOUX soumet au vote les modalités de contrôle des connaissances de la faculté DSEG pour l'année universitaire 2023-2024.

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	18	**pour :**	**18**
		contre :	**0**
		abstention :	**0**

Délibération n°57-2023

3.6.4 IUT Lorient-Pontivy : Modalités de contrôle des connaissances pour l'année universitaire 2023-24

Gille BEDOUX informe que des MCC ont été adoptées en lien avec la mise en place de la troisième année des spécialités BUT et de la première année de BUT GACO.

Gilles BEDOUX soumet au vote les modalités de contrôle des connaissances des formations de l'IUT de Lorient-Pontivy pour l'année universitaire 2023-2024.

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	15	**pour :**	**15**
		contre :	**0**
		abstention :	**0**

Délibération n°58-2023

3.6.5 IUT Vannes : Modalités de contrôle des connaissances pour l'année universitaire 2023-24

Gille BEDOUX informe que des MCC ont été adoptées en lien avec la mise en place de la troisième année des spécialités de BUT mais aussi la licence professionnelle e-commerce et distribution et les DU DSCU et ETD.

Gilles BEDOUX soumet au vote les modalités de contrôle des compétences pour l'année universitaire 2023-2024 pour les formations portées par l'IUT de Vannes.

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	18	**pour :**	**18**
		contre :	**0**
		abstention :	**0**

Délibération n°59-2023

3.6.6 ENSIBS : modifications des maquettes de la formation initiale, cycle préparatoire et cycle ingénieur pour l'année universitaire 2023-24

Gilles BEDOUX présente rapidement les modifications :

- Parcours préparatoires (PEI)
  - Séparation des maquettes des parcours PEI-D (GIM) Lorient et PEI-D (MT2E) Lorient
- Cycle ingénieur :
  - Ajustement du nombre d'heures, modification des ECTS et de l'intitulé des unités d'enseignement.
  - En vue de la fusion des deux parcours (FISA et FISE) de la spécialité Génie Industriel faute d'effectif, la maquette du parcours GI FISE a été modifiée.
  - La maquette de la spécialité « Génie Énergétique et Génie Électrique » a été retravaillée plus en profondeur

Il ajoute rappelle que le dispositif PEI vise à attirer des bacheliers technologiques pour préparer le BUT et entrer à l'ENSIBS. Or, les effectifs par parcours sont très faibles, avec simplement 2 étudiants inscrits. Une communication sera à effectuer au sein des lycées car ces parcours sont d'excellence pour les étudiants et il est dommage que les places ne soient pas pourvues.

Gilles BEDOUX soumet au vote les modifications des maquettes de la formation initiale, cycle préparatoire et cycle ingénieur de l'ENSIBS pour l'année universitaire 2023-2024.

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	15	**pour :**	**15**
		contre :	**0**
		abstention :	**0**

Délibération n°60-2023

3.7 Modalités de contrôle des connaissances des Master MEEF pour l'année universitaire 2023-24

Gilles BEDOUX donne la parole à Catherine KERBRAT-RUELLAN afin qu'elle présente ce point.

Catherine KERBRAT-RUELLAN indique que ces modalités ont été votées au conseil d'institut en juin 2023 mais aucune modification ne concernait les masters portés par l'UBS.

Gilles BEDOUX soumet au vote les Modalités de Contrôle des Connaissances des mentions de diplômes de Masters MEEF pour l'année universitaire 2023-24.

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	18	**pour :**	**18**
		contre :	**0**
		abstention :	**0**

Délibération n°61-2023

3.8 Modification des modalités de Contrôle des Connaissances du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires option Littéraire (DAEU A) et option Scientifique (DAEU B) pour l'année universitaire 2023-2024

Gilles BEDOUX donne la parole à Laurence BREYAULT afin qu'elle présente ce point.

Laurence BREYAULT rappelle que la CFVU avait voté les MCC des deux DAEU. Un conseil de perfectionnement a eu lieu le 30 juin dernier, et il a été constaté que le fait d'inscrire les épreuves de remplacement au mois de septembre pénalise les stagiaires. Il est donc proposé d'avancer les épreuves de remplacement du mois de septembre au mois de juillet. L'année sera ainsi clôturée en juillet et il sera fait en sorte que les résultats du DAEU soient concomitants avec les résultats du baccalauréat, et les résultats des épreuves de rattrapage seront communiqués avant le 15 juillet.

Gilles BEDOUX soumet au vote les modifications de modalités de Contrôle des Connaissances du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires option Littéraire (DAEU A) et option Scientifique (DAEU B) à compter de l'année universitaire 2023-24.

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	18	**pour :**	**18**
		contre :	**0**
		abstention :	**0**

Délibération n°62-2023

3.9 Modalités de contrôle des connaissances des diplômes en partenariat avec l'Université catholique de l'Ouest (UCO) pour l'année universitaire 2023-24

Gilles BEDOUX propose à la CFVU de voter les MCC des formations en partenariat avec l'UCO qui sont sur les sites de Guingamp, Arradon, Nantes, Laval, Angers et Niort. Un travail conjoint a été réalisé par la scolarité centrale et les responsables de formation de l'UBS et de l'UCO pour remonter les MCC qui s'inscrivent dans le cadre d'une volonté de l'UBS de mieux piloter ces diplômes à travers une convention cadre qui est actuellement en signature. Il rappelle que les collègues de l'UBS qui interviennent dans les formations conventionnées ne sont plus directement rémunérés par l'UCO mais par l'UBS qui facturera au coût environné l'heure de formation, c'est-à-dire à hauteur de 155 € de l'heure. Les Facultés Libres de l'Ouest souhaitent aussi travailler sur les modalités de contrôle continu et un travail plus approfondi sera à réaliser avec les responsables des formations.

Anne-Sophie LAMBLIN GOURDIN constate énormément de dérives ces dernières années, avec une liberté prise par les partenaires qui s'éloignent de plus en plus des standards de l'offre de formation de l'UBS. Elle était donc favorable à cette convention et pense qu'il est nécessaire qu'elle soit expliquée au sein des composantes pour présenter les conséquences auprès des responsables de formation concernés. Elle a une question concernant les campus éloignés qui sont toujours actifs et aimerait savoir s'il existe une échéance pour resserrer davantage sur le périmètre de la Bretagne.

Gilles BEDOUX répond qu'il a été demandé à la direction de l'UCO de s'organiser pour qu'il y ait une meilleure répartition afin que l'UBS se concentre sur les pôles de Guingamp et d'Arradon dès la rentrée 2024. Un travail est prévu dès la mi-octobre sur ces aspects. La présidente de l'UBS va échanger avec les autres présidents d'université pour voir comment cette géographie peut être réorganisée et pilotée hors académie de Rennes.

Gilles BEDOUX soumet au vote les Modalités de Contrôle des Connaissances des mentions de diplômes de l'UBS, en partenariat avec l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) pour l'année universitaire 2023-2024.

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	18	**pour :**	**18**
		contre :	**0**
		abstention :	**0**

Délibération n°63-2023

3.10 Modalités de contrôle des connaissances de la Licence Professionnelle « Intervention sociale : Accompagnement des publics spécifiques - Parcours gestion de l'autonomie » - Lycée Notre-Dame Le Ménimur pour l'année universitaire 2023-24

Gilles BEDOUX soumet au vote les Modalités de Contrôle des Connaissances de la Licence Professionnelle « Intervention sociale : Accompagnement des publics spécifiques - Parcours gestion de l'autonomie » pour l'année universitaire 2023-2024 en partenariat avec le Lycée Notre Dame Le Ménimur.

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	18	**pour :**	**18**
		contre :	**0**
		abstention :	**0**

Délibération n°64-2023

3.11 Modalités de contrôle des connaissances pour l'année universitaire 2023-24 des unités d'enseignement Option Santé dans le cadre des licences avec Option Accès Santé (LAS) pour les composantes DSEG, SSI et LLSHS

Gilles BEDOUX rappelle que la mineure santé rentre dans la validation de l'année pour la licence de Droit et la licence d'Éco-gestion. En revanche, cette mineure ne rentre pas dans l'évaluation de l'année de la licence SVT et de la licence Mathématiques sur le site de Vannes et des licences sur le site de Lorient.

Gilles BEDOUX soumet au vote les modalités de contrôle des connaissances pour l'année universitaire 2023-24 des UE Option Santé dans le cadre des licences avec Option Accès Santé (LAS) pour les composantes DSEG, SSI et LLSHS.

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	18	**pour :**	**18**
		contre :	**0**
		abstention :	**0**

Délibération n°65-2023

3.12 Modalités de contrôle des connaissances pour la licence sciences pour la santé pour l'année universitaire 2023-24

Gilles BEDOUX explique que les MCC ont été travaillées avec l'Université de Rennes, l'Université Rennes 2 et les IFPS. Les modalités sont très proches de celles pour la validation de la première année du diplôme d'État. Il faudra également réfléchir au positionnement de cette licence par rapport à l'offre globale.

Gilles BEDOUX soumet au vote les modalités de contrôle des connaissances pour la licence sciences pour la santé pour l'année universitaire 2023-24).

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	18	**pour :**	**18**
		contre :	**0**
		abstention :	**0**

Délibération n°66-2023

3.13 Modalités de contrôle des connaissances des activités d'ouverture pour l'année universitaire 2023-24

Gilles BEDOUX identifie peu d'évolutions par rapport à l'année dernière. Il y en aura davantage l'année prochaine en lien avec la mise en place d'enseignements sur la transition écologique et le développement durable.

Gilles BEDOUX soumet au vote la liste des Activités d'Ouverture (AO) pour l'année universitaire 2023-2024.

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	18	**pour :**	**15**
		contre :	**0**
		abstention :	**3**

Délibération n°67-2023

4- Avis :

a. Vie des campus

4.1 Mise à jour de la charte des associations étudiantes à compter du 1er septembre 2023

Gilles BEDOUX donne la parole à Apolline THEUIL afin qu'elle présente ce point.

Apolline THEUIL explique que quelques données ont été supprimées alors que d'autres ont été ajoutées notamment au niveau de la demande d'agrément des associations. Il a été ajouté un point sur l'accord de domiciliation par la présidente de l'UBS, l'attestation d'assurance à envoyer au service culturel et de vie des campus tout comme la fiche contact du bureau de l'association. Il y a en effet beaucoup de bureaux qui sont modifiés en fonction des années et il était compliqué de contacter les associations en l'absence de fiche contact. Un point a été modifié concernant l'obligation générale des associations étudiantes. Il n'est pas possible de demander l'agrément et des subventions si une association a un but politique ou religieux.

Delphine LE GALL ajoute que la liste des interlocuteurs à qui les associations doivent s'adresser pour obtenir l'agrément a été mise à jour. On demande à ce qu'une association qui souhaite établir son siège social à l'UBS demande préalablement l'autorisation de la présidente, ce qui n'était pas acté jusqu'à présent car les associations étaient domiciliées à la Maison des Étudiants et non pas en propre à l'UBS. Les obligations des associations ont été listées dès lors qu'elles ont le label UBS mais aussi leurs droits et l'intérêt qu'elles ont à demander la labellisation. Elles ont notamment le droit à une aide à la communication dès lors qu'elles organisent un évènement sur les campus. Elles ont également droit à des locaux associatifs et une commission se réunira au mois d'octobre pour attribuer des locaux aux associations. Toutes les associations agréées ont l'obligation de signer cette charte. Delphine LE GALL comptabilise 37 associations agréées l'année dernière dont 5 nouvelles.

Gilles BEDOUX confirme le dynamisme de la vie associative à l'UBS avec 37 agréments et plus de 50 associations. Il remercie notamment Apolline THEUIL qui est très active pour encourager les porteurs d'associations. La vie associative est un point extrêmement important dans le parcours étudiant et il faut continuer

à progresser à ce niveau-là. 47 % des étudiants qui ont répondu à l'enquête ont déclaré qu'ils participaient à la vie associative et il faudrait encore améliorer ce pourcentage.

Apolline THEUIL estime qu'il va falloir se pencher sur la problématique des locaux associatifs car il est compliqué pour les étudiants qui souhaitent s'engager de trouver un endroit où ils peuvent le faire.

Anne-Sophie LAMBLIN GOURDIN constate qu'il est difficile de mobiliser les étudiants à certains évènements même si elle a bien conscience que la charge d'enseignement est lourde. Un quart des étudiants de la faculté DSEG est salarié. Une autre difficulté a trait aux horaires de bus car beaucoup d'évènements sont proposés en fin de journée alors que le dernier bus quitte le campus un peu avant 20 heures. Elle entend parler depuis plusieurs années de discussions avec l'agglomération pour essayer d'étendre les horaires de bus et ne sait pas si elles vont se concrétiser un jour. En tout état de cause, elle croit que ce point entrave l'implication des étudiants.

Gilles BEDOUX estime que la problématique d'accès aux locaux doit trouver une solution de manière définitive. Il sait que des discussions sont déjà engagées à ce propos au niveau de la Direction Générale des Services (DGS) pour avoir une prestation qui permette de faciliter l'accès aux locaux plus tard dans la soirée, en toute sécurité. Néanmoins, il faut articuler ce dispositif avec les associations étudiantes.

Apolline THEUIL indique que les associations étudiantes n'ont pas encore été impliquées dans ce processus.

Claire SALLIC signale que ce point fait partie du schéma directeur de la vie étudiante et est en cours de réflexion. Il n'y a pas eu de réunion officielle mais des discussions ont lieu régulièrement.

Gilles BEDOUX sait que le DGS a indiqué qu'un marché serait passé à partir de décembre 2022 ou janvier 2023. Il faut s'assurer que ce dispositif réponde bien à la demande des associations.

Claire SALLIC explique qu'il ne sera pas possible d'ouvrir toutes les composantes tous les soirs mais il sera proposé d'organiser une expérimentation avec l'ouverture d'une composante par ville, avec une utilisation des bâtiments plus complète.

Thierry GOURDEAUX se rappelle que les locaux de la faculté SSI restaient ouverts jusqu'à 21 heures environ il y a une dizaine d'années et des étudiants étaient rémunérés pour s'assurer qu'il n'y avait pas de problème et formés pour assurer l'évacuation des locaux.

Claire SALLIC estime que cette charge de responsabilité est très lourde pour un étudiant compte tenu des derniers éléments de réglementation. L'UBS se dirige plutôt vers l'apport d'une sécurité extérieure. C'est la raison pour laquelle il faut passer par un marché.

Marie-Christine MICHAUD aimerait savoir si les étudiants sont aussi demandeurs d'une ouverture plus tôt des locaux le matin pour se retrouver et travailler.

Apolline THEUIL n'a pas eu de retour à ce sujet mais il peut aussi s'agir d'une solution.

Gilles BEDOUX soumet au vote, pour avis, a mise à jour de la charte des associations étudiantes de l'Université Bretagne Sud à compter du 1er septembre 2023.

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	18	**pour :**	**182**
		contre :	**0**
		abstention :	**0**

Avis n°68-2023

b. Formation

4.2 Cadre de fonctionnement du PEI pour l'année universitaire 2023-2024

Gilles BEDOUX donne la parole à Elena LEROUX afin qu'elle présente ce point.

Elena LEROUX rappelle que l'ENSIBS travaille en étroite collaboration avec l'UFR SSI de l'UBS et les IUT de Lorient et de Vannes dans le cadre des parcours préparatoires, PEI-A et PEI-D. Le document présenté au conseil de l'école, puis à la CFVU a pour objectif de définir le cadre de fonctionnement entre l'ENSIBS et l'UFR SSI dans le cadre du parcours PEI-A, et les IUT de Lorient et de Vannes dans le cadre du parcours PEI-D. Ce document a été rédigé en 2022 et révisé en 2023.

Gilles BEDOUX soumet au vote, pour avis, le cadre de fonctionnement du parcours école d'ingénieurs - Parcours PEI pour l'année universitaire 2023-24.

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	18	**pour :**	**18**
		contre :	**0**
		abstention :	**0**

Avis n°48-2023

4.3 SSI : Dossier accréditation modifié pour la filière STAPS à compter de l'année universitaire 2024-25

Gilles BEDOUX rappelle que la CFVU s'était déjà prononcée sur ce projet dans le cadre d'une précédente séance. Il avait été demandé la création de quatre diplômes dans le premier projet mais il n'y aura finalement qu'un seul DEUST au lieu de deux. Les dossiers ont été transmis avant l'été et un modèle financer a été travaillé entre la direction de l'enseignement et la cellule de pilotage et de gestion. Les deux composantes SSI et LLSHS apportent leur soutien à ce projet. L'UFR LLSHS a notamment voté en conseil de composante le redéploiement d'un poste de professeur agrégé pour soutenir l'ouverture en septembre 2024. Par ailleurs, deux demandes de postes d'enseignants-chercheurs font partie de la campagne d'emplois et seront intégrés au Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) de l'UBS. Il reste encore un travail à effectuer avec les deux composantes sur les profils de ces deux enseignants-chercheurs et le laboratoire de rattachement. Les trois formations qui doivent ouvrir sont les suivantes :

- DEUST « Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles » (AGAPS)
- Licence « Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) - Activité Physique Adaptée et Santé (APAS) »
- Licence « Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : entraînement sportif (ES) »

Angélique MARTIN aimerait savoir s'il est envisagé de créer pour la licence APAS des modules qui pourraient être proposés à des professionnels en formation continue.

Gilles BEDOUX répond qu'on n'en est pas là mais la question est tout à fait pertinente et il pense qu'il faudra l'évoquer lors de l'élaboration des maquettes. Des structures globales de maquettes ont déjà été proposées par les deux chargés de formation mais n'ont pas encore fait l'objet de vote. Il n'y a pas forcément d'urgence car l'objectif est d'ouvrir le DEUST en priorité à la rentrée septembre 2024-2025 et d'ouvrir la licence l'année suivante. Un travail de concertation au niveau des maquettes devra donc avoir lieu. Il évoque aussi la possibilité de mutualisation de quelques enseignements avec la licence professionnelle « Intervention sociale » qui est en projet à l'UFR LLSHS et qui ouvrira l'année prochaine. En tout état de cause, il faudra effectivement travailler sur ces aspects.

Angélique MARTIN souligne une demande de la part de l'environnement économique local (médecins, kinés…) qui souhaite renforcer leurs connaissances dans ce domaine, et il faut absolument que les composantes y réfléchissent dans l'élaboration de leurs maquettes.

Gilles BEDOUX sait que l'IFPEK aimerait aussi travailler avec l'UBS sur Lorient pour ouvrir un groupe de formation en kinésithérapie. Il regarde donc de très près le projet de licence STAPS et le projet de licence professionnelle. Il est nécessaire de réfléchir à une structuration de cet ensemble d'offres dans le domaine de la santé, du sanitaire, du social, du bien-être et du sport sur le site de Lorient. En tout état de cause, les collectivités lorientaises sont très attentives à ce qui est fait sur ces aspects qui rejoignent le projet Handicap, Innovation, Territoire (HIT) qui se poursuit jusqu'en 2028. La direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) a bien reçu ce projet STAPS qui sera intégré au COMP, avec un engagement de l'État pour l'accompagner. Il faut aussi savoir que ce projet a été construit avec les STAPS de Rennes, Brest et Nantes, et dispose de nombreux partenaires (GHBS, ENVSM, Kerpape…).

Gilles BEDOUX soumet au vote, pour avis, la demande d'accréditation de la filière STAPS portée par la composante SSI (DEUST « Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles », la licence « Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif », la licence « Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : Activité Physique Adaptée et Santé ».

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	18	**pour :**	**18**
		contre :	**0**
		abstention :	**0**

Avis n°69-2023

4.4 SSI : dossier d'accréditation d'une mention de licence professionnelle métiers de l'électronique : communication et systèmes embarqués en partenariat avec le lycée St Joseph La Salle - Lorient à compter de l'année universitaire 2024-25

Guy GOGNIAT indique que l'UFR SSI souhaite ouvrir une nouvelle Licence professionnelle mention métiers de l'électronique : communication et systèmes embarqués Objets Connectés Applications Santé Autonomie (OCSA) en partenariat avec le Lycée Saint Joseph-La Salle de Lorient. L'UBS avait déjà été accréditée sur cette mention de diplôme pour le précédent contrat mais la formation n'avait pas été ouverte. L'accréditation n'avait donc pas été demandée pour la période 2022/23 à 2027/28. L'UFR SSI souhaite accompagner le Lycée Saint Joseph-La Salle de Lorient dans ce projet et renforcer la collaboration entre les deux établissements. Cette nouvelle Licence professionnelle vient en complément des formations à l'UBS et permet d'enrichir l'offre de formations à Lorient. Le lycée assurera l'essentiel des enseignements et le parcours ouvrira en alternance et sera géré par le CFA associé au Lycée.

Catherine KERBRAT-RUELLAN estime que l'UBS doit davantage développer cette formule car elle a appris que lycée Saint-Paul à Vannes ouvrait des diplômes Bac+3 qui entrent directement en concurrence avec les formations de la faculté DSEG. Le fait de créer des partenariats tels que celui envisagé par la faculté SSI permet d'avoir un regard sur la formation.

Gilles BEDOUX soumet au vote, pour avis, la demande d'accréditation d'une licence professionnelle mention métiers de l'électronique : communication et systèmes embarqués – parcours Objets Connectés Applications Santé Autonomie (OCASA) en partenariat avec le lycée St Joseph La Salle - Lorient à compter de l'année universitaire 2024-25.

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	18	**pour :**	**18**
		contre :	**0**
		abstention :	**0**

Avis n°70-2023

4.5 IUT de Vannes : Réouverture du parcours Commerce Distribution de la licence professionnelle mention management des activités commerciales et fermeture du parcours Marketing et management du point de vente (MMPV) du Bachelor Universitaire de Technologie Techniques de commercialisation à la rentrée universitaire 2024-25

Gilles BEDOUX donne la parole à Xavier TRIPOTEAU afin qu'il présente ce point.

Xavier TRIPOTEAU indique qu'il existait auparavant une licence professionnelle dans un parcours « Commerce et Distribution » qui fonctionnait très bien. Lors de la création du BUT, il a été décidé de fermer toutes les licences professionnelles et d'ouvrir des parcours de BUT correspondants. Force est de constater que le parcours Marketing et management du point de vente (MMPV) n'attire pas les étudiants de Techniques de commercialisation et les étudiants de BTS. Il est donc proposé de réouvrir le parcours qui existait historiquement à l'IUT et de fermer, en échange, le parcours MMPV, dans le but de relancer les contrats d'alternance qui étaient conclus avec le secteur de la grande distribution.

Gilles BEDOUX soumet au vote, pour avis, le projet de réouverture du parcours Commerce et Distribution de la licence professionnelle mention management des activités commerciales et d'approuver la fermeture du parcours Marketing et management du point de vente (MMPV) du Bachelor Universitaire de Technologies Techniques de commercialisation.

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	18	**pour :**	**18**
		contre :	**0**
		abstention :	**0**

Avis n°71-2023

4.6 IUT de Vannes : Fermeture du parcours C « Administration, gestion et exploitation des données » dans la spécialité de BUT Informatique à compter de la rentrée universitaire 2024/25.

Gilles BEDOUX donne la parole à Xavier TRIPOTEAU afin qu'il présente ce point.

Xavier TRIPOTEAU rappelle qu'il existe quatre parcours possibles dans le BUT Informatique. L'IUT de Vannes avait choisi d'ouvrir le parcours C qui a une petite coloration intelligence artificielle mais il existait également en parallèle une licence professionnelle en Cybersécurité. Cette dernière a fermé et la volonté politique de l'UBS était une présence très forte sur le domaine Cyber au niveau licence, master et école d'ingénieur, en lien avec la création du pôle numérique. À Vannes, la mise en place du parcours B « Déploiement d'applications communicantes et sécurisées » correspond à une orientation stratégique sur l'axe « Cybersécurité et l'intelligence des données » inscrite dans le contrat d'établissement de l'UBS avec le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR). Puisque l'IUT de Vannes ne dispose pas des ressources humaines nécessaires pour ouvrir tous les parcours, il a été décidé de fermer le parcours C pour des raisons de soutenabilité humaine et pour s'inscrire dans la politique de l'UBS.

Gilles BEDOUX soumet au vote, pour avis, la fermeture du parcours C « Administration, gestion et exploitation des données » dans la spécialité de BUT Informatique à compter de la rentrée universitaire 24/25.

Vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Votants :	18	**pour :**	**18**
		contre :	**0**
		abstention :	**0**

Avis n°72-2023

5- Questions diverses

En l'absence de questions diverses, **Gilles BEDOUX** annonce que la prochaine CFVU aura lieu le 7 décembre 2023 à Vannes.

Gilles BEDOUX clôt la séance à 12h30.

À Vannes, le 28 septembre 2023

La Présidente,

Virginie DUPONT